

Genève, le 2 juin 2026

La psychiatrie de demain

ffbk Architectes et PTArchitecten concevront le nouvel hôpital de psychiatrie adulte qui renforce l'approche communautaire

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et l'Office cantonal des bâtiments (OCBA) inaugurent, vendredi 5 juin 2026 à 18h, l'exposition publique des projets du concours d'architecture du nouvel Hôpital de psychiatrie adulte et présentent les lauréats. Le jury a sélectionné le projet *Canopée* des bureaux d'architectes [ffbk Architectes](#) et [PTArchitecten](#), parmi 29 projets. Ce nouvel établissement hospitalier sera situé sur le domaine de Belle-Idée, à Thônex. Il accueillera des patients et patientes de 18 à 65 ans, nécessitant des soins aigus et complexes. Au-delà de son architecture d'avant-garde, ce bâtiment se fonde sur un concept médico-soignant novateur, qui prend racine sur les principes de la psychiatrie communautaire et des soins orientés vers le rétablissement. Son ouverture est prévue à l'horizon 2034.

L'exposition publique

L'exposition publique des maquettes et descriptifs de tous les projets se tiendra du 6 au 15 juin 2026 de 9h à 18h, à la Salle des Ventes des Ports Francs, route du Grand-Lancy 6a, 1201 Genève.

L'hôpital dans une approche de psychiatrie communautaire

Prenant appui sur la planification sanitaire cantonale, le Département de psychiatrie des HUG s'inscrit dans une approche de [psychiatrie communautaire](#). Cette approche redéfinit profondément le rôle de l'hôpital. Seules les personnes nécessitant des soins aigus et complexes sont ainsi hospitalisées. Des équipes mobiles et ambulatoires, qui se déplacent au plus proche des lieux de vie, assurent la prise en charge des autres patientes et patients. Les soins en santé mentale sont ainsi ancrés dans le tissu social local et s'appuient sur la collaboration entre les structures médicales, sociales et associatives.

La psychiatrie communautaire vise, également, un retour rapide des patientes et patients dans leur milieu de vie et implique une interaction étroite avec l'environnement de la personne concernée. L'enjeu de ce concours était alors de concevoir un bâtiment capable d'assurer des soins intensifs et aigus dans un cadre sécurisant, tout en favorisant l'ouverture vers la communauté.

Cf. Informations complémentaires, à l'annexe 3, page 11.

Un bâtiment qui s'adapte aux patients et patientes et au travail en réseau

Une hospitalisation en psychiatrie peut être éprouvante pour les patientes, patients et leurs proches. La future infrastructure a dès lors été pensée pour apporter calme, sécurité, intimité et dignité. Elle permettra une très grande flexibilité afin de s'adapter aux besoins de chaque personne et fera une large place aux proches et aux structures d'accompagnement.

D'une superficie totale d'environ 21 000 m² (hors parking et abris), ce nouvel hôpital sera composé de trois bâtiments de trois étages, reliés par un jardin d'hiver central.

Il accueillera des personnes de 18 à 65 ans et comprendra 129 lits, répartis dans huit unités, dont six du Service de psychiatrie adulte et deux du Service des spécialités psychiatriques. Chaque unité comprendra des espaces communs et des chambres individuelles. Les chambres disposeront de salles de bain et de grandes ouvertures sur l'extérieur. Elles feront la part belle au bois et aux teintes chaudes pour créer une atmosphère accueillante, favorisant le rétablissement. Une salle de sport et une cafétéria compléteront l'ensemble.

La nature et la végétation sont au cœur de ce projet architectural. Les bâtiments seront situés dans un grand parc. Un jardin d'hiver structurera l'entrée de l'hôpital. Toutes les unités de soins bénéficieront de terrasses ou de jardins particuliers. La nature soutiendra activement la récupération et le processus de guérison.

Le bâtiment présentera un faible impact environnemental. Les techniques de construction choisies limiteront l'usage du béton et privilégieront les ressources locales afin de réduire au maximum le carbone incorporé dans le projet.

La construction de cette nouvelle structure sera réalisée par l'Office cantonal des bâtiments, sur la parcelle « Les Lilas », entre le bâtiment « Les Champs » et l'Hôpital des Trois-Chêne. Son ouverture est prévue à l'horizon 2034.

Cf. Informations complémentaires, à l'annexe 1, page 4 et à l'annexe 2, page 6.

Masterplan Belle-Idée - Trois-Chêne

La construction de ce nouvel hôpital s'inscrit dans le cadre du plan urbanistique « [Masterplan Belle-Idée/Trois-Chêne](#) » conduit par l'Office d'urbanisme du canton de Genève et validé le 16 janvier 2025.

Son objectif est de réaménager en profondeur le site de Belle-Idée, sur la commune de Thônex. Le site accueillera ainsi le nouvel hôpital de psychiatrie adulte, un nouvel établissement scolaire, la pérennisation d'un centre pour réfugiés, la revalorisation des bâtiments historiques qui s'y trouvent, ainsi que le maintien des activités agricoles et sportives. L'extension de l'Hôpital gériatrique, la préservation du continuum biologique de la Seymaz et les synergies avec les zones avoisinantes – le nouveau quartier Belle-Terre et les établissements carcéraux – seront également prises en considération.

Le Département de psychiatrie des HUG

Le Département de psychiatrie des HUG est placé sous la responsabilité du Pr Stefan Kaiser. Il offre des soins psychiatriques hospitaliers, ambulatoires et mobiles aux patients et patientes de plus de 18 ans, résidant dans le canton de Genève. Ils intègrent le diagnostic et le traitement médicamenteux, psychothérapeutique et social.

Le département est composé de six services : les Services de [psychiatrie adulte](#) et des [spécialités psychiatriques](#), qui déménageront dans le nouveau bâtiment, ainsi que les Services

de [psychiatrie gériatrique](#), de [psychiatrie de liaison et d'intervention de crise](#), d'[addictologie](#) et des [mesures institutionnelles](#).

En 2025, 2 257 personnes ont été hospitalisées dans un des services de psychiatrie adulte et 12 518 ont été prises en charge en ambulatoire.

Illustrations du nouvel Hôpital de psychiatrie, dès la page 7, [téléchargeables en HD](#).

Pour de plus amples informations
HUG, Service de presse et relations publiques
presse-hug@hug.ch
+41 22 372 37 37

Retrouvez tous nos communiqués de presse sur [notre site Internet](#).

Si vous souhaitez vous abonner à nos listes de diffusion et recevoir nos communiqués de presse, [laissez-nous vos coordonnées](#).

Suivez nous également sur :



Les HUG : soins, enseignement et recherche de pointe

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) sont le 1^{er} hôpital universitaire de Suisse en volume d'activité. Les HUG soignent plus de 255 000 personnes par an, proposent quelque 2 100 lits hospitaliers et emploient 13 348 personnes. Leurs missions sont les soins, la formation et la recherche. Les HUG sont centre national de référence pour l'influenza, les infections virales émergentes, la rougeole et la rubéole, les méningocoques, le foie de l'enfant ainsi que laboratoire national de référence pour l'histocompatibilité. Ils sont centres collaborateurs de l'OMS dans six domaines et centres de compétences dans plusieurs secteurs.

Plus d'informations sur www.hug.ch – Rapport d'activité : <https://panorama.hug.ch/>

Annexe 1

CANOPEE - LE PROJET LAURÉAT

Un projet porté par la nature

À l'image d'une canopée, ce projet offre un cadre protecteur où l'architecture relie et enveloppe. Il se structure autour de trois bâtiments de faible hauteur, qui épousent la topographie naturelle du lieu et préservent les arbres de valeur présents sur le site. Le projet évite ainsi toute monumentalité et l'ensemble apparaît plus aéré.

Dans ce nouveau bâtiment, la nature ne borde pas l'architecture, elle fait partie intégrante du lieu. La présence de nombreux espaces verts ne se contente pas d'être esthétique, elle soutient activement la récupération et le processus de guérison et offre des conditions de travail agréables au personnel.

Des matériaux locaux et naturels

Trois matériaux principaux seront utilisés pour la construction.

La terre crue compactée (BTC) : utilisée sous forme de blocs préfabriqués, elle est produite localement, avec la terre disponible sur le site. Ces blocs conféreront au projet une matérialité à la fois sobre et expressive. Ils seront utilisés à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. Leurs teintes terreuses et nuancées créeront une atmosphère chaleureuse et s'harmoniseront avec le paysage environnant.

Le bois sera très présent. Les bâtiments seront construits sur une ossature en bois. Les façades en BTC seront rythmées par des bandes de fenêtres en bois. Les terrasses et fenêtres seront agrémentées de cloisons, ajourées en bois, sur le modèle des moucharabiés, assurant protection et intimité et servant également de support à la végétation grimpante. Les aménagements intérieurs feront également la part belle au bois, afin de créer une atmosphère de calme et de protection.

L'acier structurera l'architecture du jardin d'hiver, lui conférant une ambiance transparente et accueillante. Des dispositifs anti-chutes, en maille d'acier très fine, seront installés à divers endroits. Leur originalité réside dans le fait qu'ils associeront à la fois une fonction de sécurité et un support pour la végétation. Ils s'intégreront alors naturellement à l'architecture et seront perçus comme des filtres discrets plutôt que comme des barrières de protection. Enfin, des structures légères en acier accueilleront des dispositifs de protection solaire, assurant un ombrage.

Tous ces matériaux ont également été choisis, de manière à réduire les nuisances sonores et lumineuses, afin de favoriser un environnement calme et reposant.

Une architecture modulable, à faible impact environnemental

Dans ce projet, l'ensemble des choix architecturaux s'inscrit dans une démarche constructive à faible impact environnemental, visant à réduire le carbone incorporé, à privilégier les ressources locales et à améliorer les performances passives du bâtiment.

La flexibilité est assurée par la structure en ossature bois, tandis que les systèmes primaire (structures porteuses), secondaire (installations techniques) et tertiaire (aménagements intérieurs) restent clairement séparés. Toutes les parties sont ainsi facilement adaptables. Ce système constructif offre une modularité élevée, qui facilite la maintenance, l'adaptation rapide aux évolutions des besoins, voire même une déconstruction.

Un processus de construction participatif

Avec Canopée, les cabinets ffbk Architectes et PTArchitecten offrent à la fois un projet abouti et ouvert. Les architectes prévoient en effet un processus participatif, qui intégrera les usagers et usagères du bâtiment.

Des journées d’immersion et des workshops seront organisés afin de mieux comprendre le fonctionnement des unités, de dialoguer avec les utilisatrices et utilisateurs et d’identifier les flux.

Ce processus, en concertation avec le maître d’ouvrage, permettra d’ajuster et d’affiner le projet afin de faire des choix architecturaux et spatiaux, qui correspondent aux besoins des patientes, patients, du personnel, des proches et des structures accompagnantes.

Annexe 2

NOUVEL HÔPITAL DE PSYCHIATRIE ADULTE

L'emplacement

Le nouvel hôpital de psychiatrie adulte sera construit sur le domaine de Belle-Idée, à Thônex, sur la parcelle « Les Lilas », entre le bâtiment « Les Champs » et l'Hôpital des Trois-Chêne. Les travaux débuteront en 2031 et devraient se terminer en 2034.

Caractéristiques du futur bâtiment

Le bâtiment comprendra :

- **129 chambres individuelles**, avec salle de bain. Les chambres sont dites paysagères, car elles bénéficieront de grandes ouvertures et d'une vue dégagée sur la nature. Toutes les chambres seront modulables et pourront s'adapter aux besoins des patients et patientes. Elles seront aménagées avec du mobilier robuste et aux lignes arrondies pour éviter les blessures en cas d'agitation.
- **Le jardin d'hiver** reliera les trois bâtiments entre eux. L'entrée principale se fera par cet accès. Ouvert et transparent, il sera naturellement ventilé et donnera sur le paysage agricole et forestier environnant. De nombreux arbres et végétaux y seront plantés.
- **Des salles pour les proches et les accompagnantes et accompagnants** seront situées à l'entrée de chaque unité. Chacune aura une vue sur la verdure du jardin d'hiver.
- **Les espaces communs** seront conçus de manière modulable, afin que chacun et chacune puisse choisir entre retrait, activités calmes ou moments collectifs.
- **Des espaces de travail confortables et sécurisés pour le personnel** : l'aménagement portera une attention particulière aux conditions de travail. Le bien-être des équipes est intégré à la conception même du bâtiment, favorisant la qualité et la continuité des soins.
- **Des terrasses, jardins et balcons sécurisés** : chaque unité disposera d'une surface d'espaces extérieurs, en prolongement des espaces de vie.
- **Des salles à manger collectives**
- **Une salle de sport** sera mise à disposition du personnel et des patientes et patients. Deux patios végétalisés du jardin d'hiver et des galeries lui apporteront de la lumière zénithale et latérale.
- **Une cafétéria**, ouverte à tous et toutes.
- **Un parc arborisé**, entourera le bâtiment et fera partie intégrante de l'architecture.

Estimation des coûts

Les coûts de construction du bâtiment d'hospitalisation sont estimés à un peu plus de 200 millions de francs, financés par l'Etat de Genève, qui officie comme maître d'ouvrage, via l'Office cantonal des bâtiments.

Illustrations

Crédit photos : ffbk Architectes et PTArchitecten.

[Illustrations téléchargeables en HD.](#)

Plan aérien des bâtiments



Le parvis de l'hôpital



Entrée principale - Jardin d'hiver



Jardin d'une unité de soins



Partie commune d'une unité de soins



Une chambre, avec vue



Annexe 3

NOUVELLE PRISE EN SOINS DES PATIENTS ET PATIENTES EN PSYCHIATRIE

1. Les pathologies psychiatriques prises en charge au sein des unités de psychiatrie adulte

Le tableau, ci-dessous, donne un aperçu des pathologies principales présentées par les patientes et patients dans les unités actuelles de psychiatrie.

Les troubles du spectre schizophrénique, ainsi que les troubles de l'humeur, sont les pathologies les plus fréquentes.

Pathologies psychiatriques	% des patients et patientes présentant ces pathologies
Schizophrénie, troubles schizotypiques ou hallucinatoires	37.17%
Troubles dépressifs ou dépressifs bipolaires	18.27%
Troubles de la personnalité et du comportement	12.64%
Troubles maniaques	11.39%
Symptômes comportementaux avec troubles corporels, retards mentaux ou troubles du développement	9.45%
Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress ou troubles somatoformes	4.82%
Troubles mentaux ou du comportement liés à l'utilisation d'alcool, d'autres drogues ou d'autres substances	4.19%
Troubles en cas de démence ou autres troubles organiques du Système nerveux central	1.06%

2. Psychiatrie fondée sur l'approche de la psychiatrie communautaire

Le nouvel hôpital de psychiatrie adulte prendra en charge les patients et patientes selon les principes de la psychiatrie communautaire. Cette approche implique que seules les personnes nécessitant des soins aigus et complexes sont hospitalisées. La prise en charge des autres patientes et patients est assurée au plus proche de leurs lieux de vie.

Les soins sont également centrés sur le concept du rétablissement, qui vise à soutenir le ou la patiente dans son rôle d'acteur de sa santé en se concentrant sur ses ressources. Le système de soins doit être flexible et s'adapter aux besoins de chaque patiente et patient, pour une prise en charge individualisée.

L'application de ce concept, dans les unités de soins, modifie en profondeur les prises en soins et l'organisation des équipes médico-soignantes.

La psychiatrie communautaire met également le travail en réseau au cœur de la prise en charge. Les proches, les associations, les partenaires publics dans les domaines de la santé et du social, par exemple, les EPI (Etablissements publics pour l'intégration) et IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile), sont impliqués dans toutes les phases de soins.

Des espaces de rencontre modulables seront disponibles dans toutes les unités pour faciliter la présence et le travail des structures et personnes extérieures.

2.1 Prise en soins continue dans une même unité

Un principe central de ce concept médico-soignant est la prise en soins continue dans une même unité, pendant toutes les phases de l'hospitalisation : la phase aiguë nécessitant des soins intensifs, par exemple dans une situation avec agitation sévère, la phase semi-aiguë avec des soins de stabilisation et la phase de préparation de la sortie. L'espace de soins intensifs permet le travail en sécurité dans des bonnes conditions et la possibilité d'ouverture progressive du cadre de soins.

Le grand avantage de cette approche est la continuité des référentes et référents médico-soignants, qui est un facteur de rétablissement très important pour les patientes et patients. Un groupe référent médico-soignant de quatre à cinq personnes est déterminé pour chaque patient ou patiente à son arrivée dans l'unité. Cette équipe assure l'élaboration et la mise en œuvre du plan de prise en soins individualisé, ainsi que la continuité de la relation thérapeutique.

2.2 Les espaces cliniques et le principe de la transparence

Le deuxième élément central de cette nouvelle prise en charge est le principe de la transparence. Il implique une réduction au strict minimum nécessaire des moments de discussion clinique sans présence de la patiente ou du patient.

Les visites et les réunions à caractère décisionnel sont ainsi toujours effectuées en présence de la personne hospitalisée. Les proches sont également invités.

2.3 Les traitements biologiques et psychosociaux

Les traitements biologiques, incluant les médicaments psychotropes, continuent à jouer un rôle important dans la prise en soins. Ces traitements sont complétés par d'autres thérapies somatiques, comme la stimulation cérébrale non invasive, dont le développement à Genève est en cours, en collaboration avec des partenaires au [Campus Biotech](#).

Des traitements psychosociaux sont dispensés. Ils incluent des approches psychothérapeutiques, telles que la psychoéducation et des thérapies ciblées sur un symptôme, par exemple, les hallucinations auditives ou les troubles du sommeil. Ils prévoient également des thérapies de groupe, par exemple pour des séances d'ergothérapie, de psychomotricité ou d'activités physiques.

3. L'intégration des aspects somatiques

Au sein de l'hôpital psychiatrique, la proportion des patients et patientes souffrant d'une pathologie psychiatrique et de problèmes somatiques, tels que des maladies cardiovasculaires, de surpoids ou de diabète, est en augmentation.

L'amélioration de la prise en soins des problèmes somatiques est un objectif important du Département de psychiatrie, en collaboration avec le Service de médecine de premier recours.

4. Les spécificités de l'Unité des troubles du développement mental

Les unités hospitalières dédiées aux troubles du développement mental ont des caractéristiques spécifiques qui demandent un environnement adapté, par exemple, la diminution des stimuli sensoriels et la création de zones calmes. L'architecture du nouveau bâtiment prendra en compte ces aspects.

Chaque patiente et patient bénéficiera d'un programme individualisé, adapté à ses besoins particuliers : compétences sociales, compétences de communication et comportements adaptatifs.

L'intégration et la formation des familles, généralement très impliquées dans le processus de soins, sont également une priorité des équipes médico-soignantes.